

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 26

Artikel: La dent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 24 juin 1916 : Lè de Dzenèva ao Léman (Marc à Louis). — Un vrai vaudois. — L'âne au barreau (L. D.). — Le « vieux Moudon ». — Correspondance nègre. — La maison fleurie. — A Foreille. — Le retour d'un contingent : Fribourg 1449 (Fin). — Comme ça !...

LÉ DE DZENÈVA AO LÉMAN

L'étant dou coo, ion de Dzenèva
L'autro de pas tant liein d'Outsi.
Pas de elliau coo à mena bièva,
Mau fotu, tot èmèsantsi.
Faillâi vère elliau crâno brè,
Elliau get, elliau frimousse rossette,
Elliau z'estoma de dhî quartette,
Quemet san totè à bor dau lè.

Justameint s'étant, elliau demeindez,
Dèpustâ on petit bocon,
Câ on ètâi aprî veneindze.
Lo novî l'avâi ètâ bon.
Pâo-t-on appellâ dèpustâ.
Ao bin nièzi, on badenâdzo ?
Ne crâïo pas. Baïo on gadzo
Se ne faut pas dere mourgâ !

— « Sè pas porquie de la mètsance,
Desâi lo Vaudois moquèran,
Tsi vo tota la govergnance
Ne vâo pas appellâ Léman
Noutron lé, biau per ti lè tein,
Câ l'è son nom tot veretâbllo.
Faut avâi 'na tita dau diâbllo
Po voliâi lâi dere autrameint. »

— « Faut ître fin sou de dzenâivro,
So repond noutron Genevois,
Po pas crère cein que lè lâivro
Le diant pertot à dzor de vouâ :
Lè de Dzenèva l'è son nom,
Du que l'è tsi no que ie vèsse
Et no sein à la bouna pllièce
Po lo batsî ! No z'âi rézon. »

— « Te dèveze quemet 'na bile,
So repond dinse lo Vaudois :
Vo faut pas vo montâ la tita
Po clli lé, vo, lè Genevois.
No z'ein âi la bouna mâiti.
Vo, ie faut que pliève à la rollie
Por que vo z'aussî de ellia gollie
On bocon mè que dou déci ! »

MARC A LOUIS.

(Lé = lac.)

La dent. — Comment pouvez-vous distinguer un jeune perdreau d'un vieux ?

— Par les dents !
— Vous voulez rire ; chacun sait que les perdreaux n'ont pas de dents.
— Oui, mais moi j'en ai.

Fidélité. — Jeune veuve de trois jours, à une amie :

— Je t'assure que feu mon mari était une belle âme, je n'ai pas encore pu l'oublier.

UN VRAI VAUDOIS

« Aujourd'hui, il y a tant de mécontentement du présent que l'on voudrait pouvoir d'une main faire refluer le passé et de l'autre effeuiller l'avenir. »

Juste OLIVIER.
(Le Canton de Vaud, préface.)

L'AUTRE soir, une douzaine de personnes étaient réunies autour d'une table de restaurant.

— Tiens, dit l'une d'elles, après un coup d'œil circulaire, nous sommes tous Vaudois !

L'exclamation peut paraître tout d'abord ridicule : douze Vaudois réunis, et cela dans la capitale du canton de Vaud, mais qu'y a-t-il donc là d'extraordinaire ? N'est-ce pas tout naturel ?

Eh ! bien, non, ce n'est pas si naturel que ça, ne vous déplaît, à Lausanne, tout au moins. Elles ne sont plus communes, les réunions un peu nombreuses où l'on ne se trouve qu'entre Vaudois, Vaudois du cru.

Et c'est aussi pourquoi, un de nos pasteurs, bénissant tout récemment un mariage, pouvait dire, en substance, dans son allocution aux époux :

« A cette époque, où l'on voit tant de mariages internationaux, contractés souvent à la légère, sous l'égide d'un mirage trompeur, il m'est particulièrement doux d'être appelé à bénir encore l'union d'époux appartenant tous deux à des familles de bonne vieille souche vaudoise. Cela console de cette folie de cosmopolitisme qui nous envahit et cela autorise de réjouissantes espérances. »

Et cela aussi nous rappelle qu'il n'y a pas très longtemps, Georges Jaccottet, écrivant, dans la *Feuille d'avis de Vevey*, la nécrologie d'un Vaudois de bonne race, qui vient de nous quitter à jamais, traçait ainsi le portrait du défunt :

« C'était un type ! Quand, il y a quelques années, j'eus le bonheur de faire sa connaissance, on m'avait dit déjà : Vous allez voir un vrai type de Vaudois ! Et dès lors, au fur et à mesure que d'amicales rencontres me permirent d'apprendre à le mieux connaître et à l'aimer toujours davantage, cette affirmation s'imposa de plus en plus à mon cerveau. Oui, c'était un vrai type de chez nous et si en raison des circonstances de sa vie, il n'a pas eu l'occasion de se mettre, comme il l'aurait pu, au premier plan de notre vie publique, il a eu le rare privilège d'incarner et de faire valoir, tout le long de sa vie laborieuse et modeste, les meilleures et les plus solides qualités de notre race. En cela, il a été un modèle et un exemple. »

» Toujours je le verrai, en costume de travail, dans son écurie, sa grange ou son pressoir. La chemise largement ouverte sur son torse de bronze, les bras muselés hors de la manche, il respirait la force calme et la tranquille énergie. Tous ses gestes sobres, mesurés, dénotaient l'équilibre des forces. Et quand, tendant vers ses amis sa main cordiale, largement ouverte, il plantait sur nous son regard clair où rayonnait la lumière de la franchise et de l'honnêteté,

on comprenait que cet équilibre physique résultait de l'harmonie intérieure ; on sentait que dans le cœur et le cerveau qui dirigeaient ce bel organisme, il n'y avait pas trace pour l'équivoque, la duplicité ou le mensonge. Voilà pourquoi, tout simplement, très vaillamment, il a creusé jusqu'au bout le rude sillon que la Providence lui avait désigné. Il a fait toute sa tâche de vigneron vaudois, dans sa vigne, dans son foyer, dans sa localité ; il l'a faite sans phrases inutiles ni discours superflus, mais il l'a faite gaîment, avec une vaillance rare et avec une exquise bonhomie. Et le souvenir qu'il a ainsi laissé sera autrement durable et bienfaisant que celui de beaucoup des grands et des puissants de ce monde.

» Il avait aussi et surtout de notre race vaudoise le gros bon sens, le bon sens avisé qui, sans qu'il soit besoin d'études compliquées ni d'instruction supérieure, sait discerner en toutes choses le vrai du faux, le naturel du truqué, le bien du mal. Je ne me souviens pas de lui avoir entendu énoncer de ces jugements superficiels et catégoriques où se complaisent tant de personnes. Tout ce qu'il disait était marqué au coin de la pondération, de la mesure et d'une juste compréhension de la vie et de ses obligations.

» Et ce bon sens était assaisonné de l'esprit le plus fin et le plus délié. Quand, dans le pressoir, aux vendanges, le moût coulait dans la cuve, l'heure était parfois aux plaisanteries et aux anecdotes pittoresques. L'œil pétillant de gaieté, il écoutait un moment les récits des farceurs puis, d'un mot à l'emporte-pièce, toujours juste, jamais méchant, il faisait redoubler les rires. »

Les mauvais plaisants. — Les faiseurs de jeux de mots sont parfois d'affreux mauvais plaisants. Ainsi, l'autre jour, l'un d'eux feignait de s'intéresser vivement au récit des atrocités de la guerre, que lui faisait une compatriote venue de Serbie.

— Voyez-vous, disait cette dame, il y a des jours où la population ne respirait plus !

— Cela devait lui arriver quatre jours sur sept, fait notre vinaigrier.

— Monsieur, je ne saisis pas...

— Mais, madame, c'est bien simple : vos populations de là-bas ne respiraient ni le dimanche, ni le lundi, ni le jeudi, ni le samedi, parce que ces jours-là sont sans air (r).

Oh ! là là !

Autour du Grand Conseil. — Deux députés sont assis dans un café de la Cité devant un « demi ».

— Dis-voï, Jules, est-ce qu'on en prend encore un ?

— Aloô, c'est sûr.

— Eh bien, commande-le voir ; tu auras au moins dit quelque chose dans cette session.

C.